



Sommaire

Vie associative

- Loi 1901, rendons à César... 2
- Black-blanc-beur 5
- ADVC 91 5
- Faire zazen aux Ullis 9
- Absence d'élection dans les écoles primaires 9

Vie de quartier

- Halls en fête 3
- Calendrier du Comité de quartier Centre-Est 3

Débat, opinions

- Harcèlement moral 4
- Liberté - égalité - fraternité 10

Elucubrations

- Après le 11 septembre 6

Humour

- Le mystère de la Communication 8

Courrier

- Hola ! Pas si vite 11

Traditions

- Goûts et saveurs 12

Phare de l'Île Verte

LE PHARE 14

Édité par APEX * ULLIS
MPT des Amonts - 91940 Les Ullis

Directeur de publication :

Mariola Koperski, Présidente

Comité de Rédaction :

APEX * ULLIS

PAO et Impression :

Prestation de la Ville des Ullis

ISSN 1622 - 8804

LE PHARE

Journal d'expression associative et individuelle - Les Ullis

N° 14 - Décembre 2001

É D I T O .

La vie du Phare :

des chiffres, pas seulement des chiffres !

Les "tables du Phare" existent. Du numéro 1 (septembre 97) au numéro 13 compris (septembre 2001), 197 articles ont été recensés. Recensement par numéros et par dates, par auteurs, par associations ; bilan intéressant et instructif à plus d'un titre.

D'abord le chemin parcouru : quel travail de rédaction, de communication de la part de cette soixantaine de signatures personnelles, et de tous ceux qui ont écrit pour leur association ! Ils sont difficiles à dénombrer tous. Quel plaisir pris à faire connaître son activité, quel enthousiasme collectif à faire partie d'une association, même si celle-ci ne fonctionne pas idéalement ! Quelle joie dans les fêtes, les réalisations diverses dont on fait part aux autres ! La vie est là.

La vie, ce sont aussi les remarques sur le quotidien, local, national, international, que l'on communique au lecteur : "Tiens, il (ou elle) n'a pas tort d'écrire ça. Il y a au moins quelqu'un qui pense comme moi ! J'y pensais moi-même, ou : je n'y aurais peut-être pas pensé de la même façon ". Communication par l'écrit réelle, efficace, conviviale.

Ainsi peut-on faire les remarques suivantes. Globalement le bilan de ces quatre années est très positif, par le nombre d'associations qui se sont exprimées (une cinquantaine) et par le reflet de la vie aux Ullis que donnent tous ces articles, annonces, et présentations diverses.

On peut cependant regretter que certaines associations n'aient pas continué le suivi de leur action après un premier article. On peut regretter aussi que le nombre de participants individuels à la revue soit un peu restreint ; mais il n'est pas nul, et le dernier numéro (13) en fournit encore la preuve, avec de nouveaux "écrivains".

Le comité de rédaction va donc essayer une amélioration en ce sens, mais, comme chacun sait, il n'y a que 24 heures dans une journée, etc. ...

Les tables du Phare sont disponibles sur demande et, prochainement, sur le site web du Phare.

Bernadette Gaschignard
Membre du C.A. de l'Apex*Ullis

Loi 1901

RENDONS À CÉSAR CE QUI EST À CÉSAR...

La loi sur les associations a été voulue par Waldeck Rousseau qui s'est fait l'avocat de cette liberté en proposant dès 1882 un projet allant dans ce sens.

On attribue donc la paternité de la loi sur les associations de juillet 1901 à Waldeck Rousseau, alors chef du gouvernement ; mais c'est oublier que la cheville ouvrière de cette loi en a été le jurassien Georges Trouillot, député du Jura qui a soutenu comme rapporteur de la loi tout le poids de la discussion parlementaire à l'Assemblée Nationale.

Waldeck Rousseau a reconnu d'ailleurs le rôle primordial et déterminant joué par Trouillot lors de l'établissement du texte ainsi que du débat parlementaire.

Ce n'est pas un hasard si Georges Trouillot s'est investi dans ce combat. Il était alors une grande figure politique jurassienne, fut quatre fois Ministre et a baigné toute sa vie dans la tradition associative. En effet, le Jura est une région où la tradition associative est très riche et très ancienne, illustrée notamment pour le mouvement des fruitières, pour la fabrication des fromages et la vinification du vin. Ce fut alors la naissance du Crédit Agricole, des coopératives agricoles et viticoles, ainsi que des Mutuelles Agricoles.

Tous ces élans associatifs jurassiens expliquent l'engagement de Georges Trouillot dans l'élaboration et la défense de la loi.

Il a été également soutenu dans son action par d'autres francs-comtois célèbres qui ont théorisé les mouvements mutualistes et coopératifs, les affouages, les communaux, à savoir Charles Fournier, Victor Considerant et Proudhon.

Le Jura fut donc un véritable creuset pour l'élaboration de la loi de 1901 où les hommes politiques ont étudié les réalités associatives et y ont établi une perspective comparative avec différents pays d'Europe ainsi que dans les états américains.

Georges Trouillot déclara à l'Assemblée en introduction au débat : " Pendant que tous les pays qui nous entourent ont réalisé ce progrès, nous en sommes restés aux textes archaïques qui répriment comme un délit une liberté nécessaire".

Rappelons que tout le XIXe siècle fut, en dépit d'une situation répressive, un véritable laboratoire associatif essayant de concilier l'émancipation de l'individu et le social dans lequel il est immergé. D'ailleurs, l'idée associative a été inspirée et soutenue par la morale républicaine qui met en avant l'entraide ; l'exemple fut illustré par " Les Misérables " de Victor Hugo dont le thème central du roman et l'entraide entre les hommes ; et ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Hugo évoque la fruitière comtoise au début du roman comme symbole de l'entraide.

Sans vouloir éluder le travail effectué par les hommes politiques d'alors, je tenais moi-même à vous faire part de ces diverses réflexions que je connais par le fait d'être jurassien de souche (je suis né à Arbois) expliquant probablement mon engagement associatif et syndical depuis plus de 40 ans.

Ainsi la loi 1901 n'a pas créé le mouvement associatif, elle a répondu au contraire à un mouvement qui allait crescendo dans la société civile.

Il est vrai que certains se sont alarmés contre cette loi. Les pouvoirs ont tremblé devant cette liberté donnée aux citoyens de se grouper, de s'organiser dans un but commun, pensant dès lors que deux personnes se réunissant, elles risquent de comploter et ce n'est pas par hasard qu'une marge de liberté est toujours au centre des pouvoirs politiques qui accordent leurs subventions et décident donc de la limite de l'action associative.

Rien d'étonnant d'ailleurs à cela étant reconnu de tous que le mouvement associatif est le miroir de l'évolution de la société française.

La citoyenneté associative est à la portée de notre main tous les jours en participant à l'élaboration de projets, en y suivant leur exécution, en y prenant des décisions internes nécessaires à la vie de l'association.

Ainsi la citoyenneté associative prolonge la citoyenneté électorale.

C'est dire combien la loi de 1901 est un des fondements de la République et de notre système démocratique.

Balcons fleuris, halls en fête, PLH : même action !

Balcons fleuris, halls en fête, c'est une forme d'expression "associative et individuelle" qui ne pouvait laisser dans l'indifférence le "Phare" qui en a fait sa devise.

Le 31 octobre dernier, quelle surprise, pour des habitants du "Bosquet", de se heurter, en traversant le hall de leur immeuble, à un groupe de personnes discutant et riant autour d'une table sur laquelle fumaient marmite et thermos, sous le regard noir de sorcières au chapeau pointu !

Ces personnages d'Halloween étaient venues, sans crier gare, inviter les locataires à prendre quelques paroles, en partageant soupe de potiron ou chocolat chaud ou encore bonbons et jus de fruits. (Notez, cher lecteur qu'Halloween et la "journée des Halls" ne sont qu'une coïncidence d'écriture.)

Alerté par la rumeur publique j'étais allé voir deux de ces halls : je fus d'abord admiratif devant la propreté des locaux : ils venaient d'être repeints, aucune altération n'en diminuait l'éclat, le sol et les murs se renvoyaient la lumière. Puis ce furent les personnes, dont sourire et propos se disputaient l'accueil du passant.

Qui étaient-elles ? des bénévoles, des locataires entrant ou sortant de leur appartement, le gardien de l'immeuble, l'animatrice de la Maison Pour Tous des Amonts.

... Quel démenti à l'image prêtée à ce quartier ! Il fallait, à mon sens, faire partager cette autre image, cet exemple de réhabilitation.

Il convenait de s'informer auprès de l'ini-

tiateur de ces manifestations de quartier pour en rapporter le sens et l'intérêt dans les pages du Phare.

Monsieur **Gilles Vollé**, directeur de la MPT des Amonts accepta obligeamment de nous présenter les motivations et les modalités de ces initiatives.

Déjà, au mois de juin, dans un même esprit de convivialité, un concours de bal-



cons fleuris avait invité chacun à agrémenter de couleurs et de parfums les façades de leur immeuble.

Ce 31 octobre il s'agissait d'annoncer les "Halls en Fête", d'inviter à décorer les halls pour les fêtes de fin d'année.

Ce moment de fête devrait favoriser et développer les échanges entre habitants et pouvoirs publics, entre bailleurs et locataires.

C'est l'application de la volonté exprimée dans le PLH, Plan local d'Habita-

tion, "d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers d'habitat social" ... "cette volonté est partagée par la plus grande partie des bailleurs lesquels participent, avec les travailleurs sociaux à l'entretien des immeubles et des espaces communs intérieurs ...à la présence humaine sur les sites, à l'accueil, au gardiennage, à la médiation, à la tranquillité publique ..."

Cette volonté est mise en pratique dans un **partenariat** où participent : la MPT des Amonts, le bailleur 3F, la CAF, la régie de quartier, le CLMO, les "personnes relais", le Secours catholique et la population de la résidence du Bosquet.

C'est dans la continuité de cette action que la MPT des Amonts souhaite prolonger cette période de "Halls en Fête" par une exposition de photographie des halls décorés et par une après-midi festive à la Maison pour tous.

"Vivre en commun, faciliter les échanges entre les habitants, recréer entre eux un lien social", heureuses et nobles aspirations que chacun partage, mais le meilleur avenir à leur donner, ne serait-ce pas que les habitants soient à l'initiative d'actions similaires, et dès lors, acteurs de la réhabilitation de leur quartier ?

Ils seraient, en cela, l'exemple d'une commune où il fait bon de vivre ... ensemble !

F. Mondoloni

Calendrier 2002 du Comité de Quartier Centre-Est

Arepa - Arlequin - Bathes - Champs Lasniers - Chanteraine - Chardons - Châtaigneraie - Courdimanche - Millepertuis

17 janvier : Comm. cadre de vie et environnement ; état des propositions des habitants.

21 février : Réunion interactive des comités de quartier Centre-Est et Centre-Ouest

21 mars : Commission cadre de vie et environnement ; mise en place groupe de travail

circulation étude et réflexion sur la zone 30.

18 avril : Commission cadre de vie et environnement ; étude des propositions des élus ; suivi des dossiers en cours

16 mai : Commission sécurité ; parkings souterrains.

20 juin : Réunion publique plénière.

En principe, les réunions ont lieu à 20h30 au LCR ou à la MPT de Courdimanche, Renseignements au 01 69 07 48 04 ou 01 69 29 34 94.

SOIRÉE DÉBAT SUR LE "HARCÈLEMENT MORAL" DU 25 OCTOBRE 2001

Mariama Guillard, (Association de sophrologie des Ullis) présente le docteur B. Chartol-Girard, médecin du travail et le docteur A. Donnars, médecin psychiatre. J-M Dupont (Union des Associations des Ullis) expose la genèse de cette soirée : elle fait suite à l'article du Phare de janvier 2000 et à l'expérience réussie de soirée débat sur le deuil l'an dernier.

Le harcèlement moral n'est pas une mode mais un vécu fréquent défini par M-F Hirigoyen : par harcèlement sur le lieu de travail, il faut entendre toute conduite abusive se manifestant notamment par des comportements, des paroles, des actes, des gestes, des écrits, pouvant porter atteinte à la personnalité, à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychique d'une personne, afin de mettre en péril l'emploi de celle-ci ou dégrader le climat de travail.

Il est important pour la personne concernée de ne pas s'enfermer dans la victimisation, de ne pas s'isoler, d'apprendre à se centrer sur soi, d'essayer de comprendre ce qui se passe en soi et à partir de là, de décider de modifier son propre comportement. C'est difficile à entreprendre seul, les sciences humaines peuvent nous aider dans l'affirmation de soi. Il n'y a pas d'âge pour apprendre.

SOUVENT AU TRAVAIL

En médecine du travail de nombreuses victimes sont rencontrées, souvent liées à une méthode de management. Ceci peut s'expliquer du fait que le droit est flageolant, les syndicats affaiblis, le chômage développé... L'adoption du projet de loi sur la modernisation sociale par lequel le chef d'établissement prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger les santés PHYSIQUE ET MENTALE des travailleurs de l'établissement est prévue à l'automne 2001.

D'après l'analyse de la commission consultative des Droits de l'Homme et de la direction des relations du travail il existerait **3 formes de harcèlement** :

un **harcèlement institutionnel** qui participe d'une stratégie de gestion de l'ensemble du personnel ;

un **harcèlement professionnel** organisé à l'encontre d'un ou plusieurs salariés, précisément désignés, destiné à contourner les procédures légales de licenciement ;

un **harcèlement individuel**, pratiqué dans un but purement gratuit de destruction d'autrui et de valorisation de son propre pouvoir qualifié par M-F Hirigoyen de harcèlement pervers.

4

Dans le travail il y a toujours des contraintes, c'est normal, mais dans les cas que nous considérons il s'agit d'une destruction des personnes. Exemples d'agissements : évitement, ne vous salue plus ; vous n'existez plus ; déstabilise, met en doute vos capacités de jugement et de décision ; pousse à la faute ; objectifs impossibles à atteindre, instructions confuses ou imprécises ; humilie, ne tient aucun compte de vos idées ou suggestions, critique votre travail en public ; isole physiquement, prive de toute occupation, dévalorise, harcèle, suggère un examen psychiatrique.

Des témoignages confirment : cas d'un désir de destruction, d'élimination coûte que coûte, licenciement abusif, obtenu gain de cause après 2 ans, réintégré... mais n'a pas de lieu de travail... au travail. C'est fréquent et pour y remédier :

Il est important que les personnes fassent leurs déclarations à la sécurité sociale pour que les tableaux de reconnaissance des maladies professionnelles progressent.

Il existe des consultations : Souffrance et travail de Marie Pezé, tél. 01 4769 6589 (6596) Nanterre et près du médecin inspecteur du travail, direction de l'inspection médicale du travail.

COMMENT RÉAGIR ? (extraits du livre de Ph. Ravisy)

Ne pas subir, tout noter, faire connaître sa situation le plus largement possible, mobiliser ses collègues de travail, porter les faits à la connaissance de l'employeur et lui demander d'intervenir, rechercher de l'aide près des institutions : délégués du personnel et syndicaux ; membres du CHS-CT, membres du comité d'entreprise, assistante sociale, inspecteur du travail, médecins du travail, inspecteur du travail, médecins traitant ; psychiatre, syndicat, association spécialisée, avocat.

Et aussi, il est nécessaire de prendre soin de sa santé, et en cas de besoin s'arrêter de travailler. La victime a tout intérêt à obtenir la qualification d'accidenté du travail. N'hésitez pas à utiliser les droits d'alerte et de retrait. Ou à quitter l'entreprise. Si elle est provoquée, une démission peut être considérée comme un licenciement abusif.

Aux questions : "Qui sont les victimes, ont-elles des failles ? Ne peut-on pas trouver les causes du comportement des harceleurs?", il est proposé comme élément de réponse l'histoire du petit chaperon rouge de Charles Perrault, avec de nombreux commentaires : les victimes sont des personnes généreuses, le Loup a peur des bûcherons, le Loup se fait passer pour quelqu'un d'autre (de la famille)..... suivent quelques mots sur l'adolescence de Perrault, sa névrose probable à l'âge de 3 ans et en quoi cela se retrouve dans ses contes. La comparaison avec le conte de Grimm permettent de terminer avec une note d'optimisme, grâce à l'intervention d'un chasseur il est possible de sortir du ventre du Loup. Y a-t-il un chasseur dans la salle des bûcherons ? Peut-on se promener seul dans les bois ?

Chantal Habay de l'association "coup de pouce aux associations" présente un WE prévu les 12 et 13 janvier 2001 sur la "gestion des conflits" en collaboration avec l'association de Sophrologie et l'UAU.

La soirée se termine par des échanges, de nombreux documents et une bibliographie sur le sujet sont disponibles, les coordonnées sont notées, à suivre, à poursuivre... faites part de vos suggestions et demandes à l'UAU... tél. : Bernard Charpenet 01 69 28 35 61.

Mariama Guillard et JMD

"BLACK-BLANC-BEUR"

Expression pleine d'espoir qui a fait rêver notre pays dans les années 98

Les événements tragiques de ces derniers temps ainsi que l'évolution de notre monde prouvent qu'il ne suffit pas d'un slogan pour modifier nos sociétés.

Retrouvons les valeurs qui ont garanti la démocratie, gardienne de notre liberté.

Le sport, par son essence même, est un des remparts au déviationnisme social.

Le club sportif, embryon de la société civile, dicte à chaque adhérent les respects de soi et des autres.

Le but du Club Omnisports des Ulis, est non seulement de générer des athlètes de haut niveau mais également des citoyens de "haut niveau".

Fort de ces 3300 membres dont une très forte proportion de jeunes, il est pour certains le dernier rempart à l'oisiveté et au désœuvrement.

Si les 28 sections qui l'animent sont capables de responsabiliser, ne serait-ce qu'une poignée d'individus, alors notre mission de militant aura abouti.

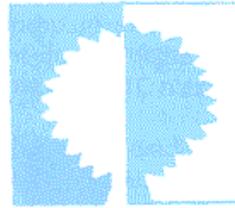
Pour avoir, de nombreuses années, partagé des moments intenses avec bon nombre de bénévoles, je sais que leur seul but est d'apporter du plaisir aux jeunes sportifs.

Si vous pensez que le plus beau cadeau à faire à Waldeck Rousseau et à sa loi de 1901, est de vous engager grâce à lui dans la mouvance associative, alors n'hésitez pas et venez rejoindre les milliers de bénévoles qui s'évertuent à construire un monde meilleur.

*Alain Fauvel
Club Omnisports des Ulis*

AWILI, association de jeunes qui se soucie d'entraide avec l'Afrique, cherche un local pour entreposer et éventuellement réparer des vélos à envoyer là-bas : garage, cave ou autre.
Contact : Gaschignard, 10, La Vaucouleur
01 69 07 79 46.
bernadette.gaschignard@wanadoo.fr

ADVC 91



ADVC 91

Accueillir, informer, défendre, les veufs et veuves du département, tel sont les objectifs de l'Association des Conjointes survivants de l'Essonne, créée en 1976 sous le nom d'Association Départementale des Veuves Civiles.

Le groupe des personnes concernées c'est 43.062 veuves et 8.424 veufs dans le département de l'Essonne, respectivement 522 et 86 pour la seule ville des Ulis, pour une population de 25781 habitants.

Face à une législation généralement défavorable, il serait important de s'unir pour la faire évoluer.

L'amélioration de l'assurance veuvage est l'un des sujets prioritaires des associations départementales regroupées au sein de leur Fédération, la FAVEC. En effet, les 0,10 % prélevés sur les salaires pour son financement ne sont redistribués qu'à 28 % tant sont restrictifs les critères d'attribution. C'est ainsi que le nombre des bénéficiaires n'atteint pas les 20 000 pour la France entière.

Le système des révisions comporte aussi bien des anomalies, le cumul par exemple.

Le problème des successions a fait l'objet d'une révision au printemps mais est encore loin d'être entièrement satisfaisant.

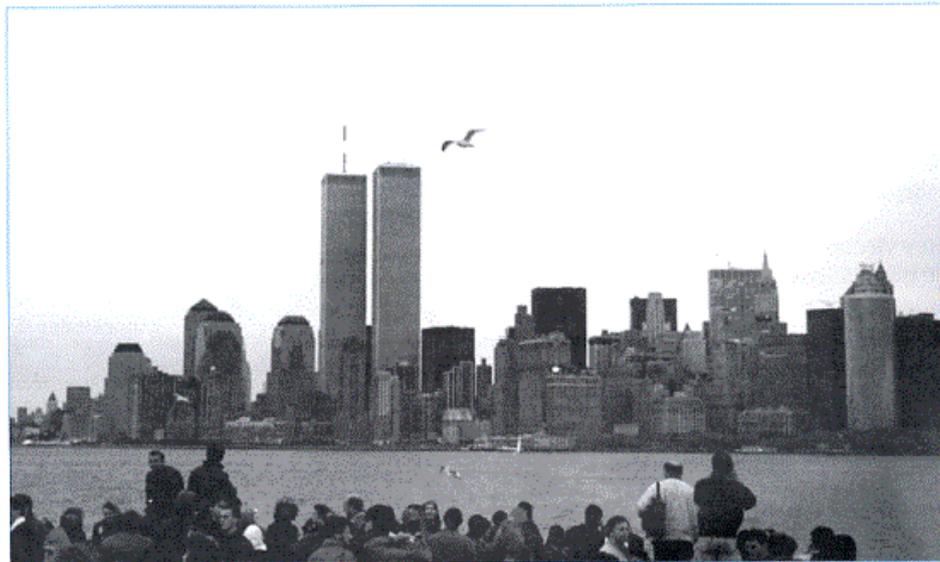
C'est pour soutenir ce travail de la fédération et des associations départementales que nous demandons aux conjointes survivants de venir nous rejoindre afin de donner de la force à notre mouvement.

Mme Lamouroux

Association des Conjointes survivants de l'Essonne
U.D.A.F. - 315 Square des Champs Elysées
B.P. 107 - 91004 EVRY Cedex
Tél 01 60 91 30 28
Fax 01 69 91 26 32

Permanences à Evry :
lundi et mardi de 14h 30 à 16h 30
le mercredi de 14 à 12 heures

APRÈS LE 11 SEPTEMBRE, LA VIE CONTINUE...



Ce début de siècle est certainement marqué à jamais par le terrible double attentat sur les tours du WTC. Comment ne pas être médusé par autant de brutalité meurtrière ? Comment ne pas éprouver la plus intense compassion pour les familles des victimes ? Comment ne pas se sentir un peu new-yorkais ? Comment ne pas se sentir proche de ce Président encore allègrement brocardé la veille ? Comment ne pas le comprendre lorsqu'il déclare que l'instigateur des attentats devrait être trouvé pour une réplique rigoureusement ciblée ?

Et puis, les jours ont continué à s'égrener, et sans rien atténuer des premiers sentiments ressentis, on a pu voir et entendre des choses plus ou moins étonnantes :

6

- M. Double-Pseudo (pseudo de gauche et pseudo européen) trotinant derrière l'Oncle Sam, se cramponnant à ses basques et arborant un air martial.
- Le passeport d'un des terroristes retrouvé dans les ruines alors que la chaleur de l'incendie avait été si intense qu'on ne retrouvera rien de nombreuses victimes et que l'armature d'acier des tours avait fondu.

- Un chef d'Etat honni pour avoir pris le pouvoir par la force, devenir subitement très fréquentable.
- Une clique de fanatiques religieux "fabriquée", équipée et quasiment amenée au pouvoir par les Etats-Unis devenir l'ennemi à abattre.
- L'Alliance du Nord, qui résistait depuis plus de cinq ans aux Talibans, n'inspirait pas confiance... Peut-être à juste titre, mais peut-être aussi parce que ses chefs déclaraient ouvertement : "O.K., aidez-nous puis rentrez chez vous ; l'Afghanistan aux Afghans..." ; mais alors, que deviendrait le projet d'oléoduc devant traverser ce pays du nord au sud ?
- Et puis on a pu observer des coïncidences, tout en se gardant des amalgames : une reconnaissance tardive du sort des Harkis après quarante ans d'ingratitude ; l'inauguration d'une plaque commémorant un sinistre 17 octobre après quarante ans d'amnésie...
- L'émergence d'une nouvelle notion de patriotisme : le patriotisme économique. Y'en a-t-il des citoyens désireux de témoigner de ce patriotisme ! Tous ceux qui n'ont pas les moyens de faire

varier les cours de la Bourse. Tentons une expérience : pendant un trimestre, triplons tous les revenus inférieurs ou égaux au Smic ; doublons tous ceux compris entre le Smic et 15 000F ; augmentons de 50% tous ceux compris entre 15 000F et 30 000F. On assisterait, non pas à une vague de patriotisme, mais à un véritable raz de marée ; et pour que personne ne se sente tenu à l'écart, faisons financer l'expérience par ceux qui ont les moyens de faire varier les cours de la Bourse et ne s'en privent pas.

● Dans un stade, une Marseillaise sifflée et huée mit de nombreuses personnes mal à l'aise des deux côtés de la Méditerranée... Il faut dire qu'il y a quelques décennies, l'École enseignait aux élèves que, quelles que soient leurs origines, du moment qu'ils vivaient en France, ils étaient Citoyens français ; depuis, il a fallu "faire moderne" et on répète à l'envi à certains qu'ils sont "différents"... si différents qu'ils ne se sentent plus concernés par un hymne national. Mais puisqu'il paraît qu'ils ont fait pire encore en envahissant le terrain avant la fin du match, n'en parlons plus.

● Un adolescent qui brûle une bannière étoilée en brillant "vive ben Laden !", c'est plus l'expression d'un accès de profonde bêtise que d'une conviction ; il sera traduit en justice pour cela... ce qui n'est pas non plus le reflet d'une flamboyante intelligence.

● Etant dans l'attente de la réplique américaine, on s'attendait à l'action ferme et digne de la civilisation contre la barbarie, et on a été stupéfait d'assister à quelque chose qui ressemblait davantage à des réflexes de fauve irrité. Contre qui ces frappes étaient-elles dirigées : l'instigateur des attentats ? les Talibans ? les Afghans ? ou assénées au "pifomètre" ?

● Des bombes pouvant percer 30 m de béton furent larguées sur de pauvres bicoques de torchis et de briques crues, de même que des bombes à fragmentation qui sont de la même espèce de saleté que les mines antipersonnel, le

tout additionné de casse-croûtes préfabriqués afin de macdonaldiser les survivants...

● Des cadavres d'enfants ont été exhibés... pour la propagande, nous dit-on ; probable, mais ils sont quand même bien réels. Les victimes innocentes du WTC n'étaient-elles pas suffisantes ?

● Il s'agit d'éradiquer les terroristes nous expliqua-t-on. Mais qu'est ce qu'un terroriste sinon quelqu'un qui a touché le plus profond du désespoir ? Espère-t-on éradiquer les désespérés sans éradiquer le désespoir et ses causes ? A ce propos et plus près de nous, combien d'hommes politiques ont lu et médité l'interview que Khaled Kelkal avait accordé à des journalistes allemands quelques semaines avant de se rendre sinistrement illustre et publié dans le Monde quelques jours après qu'il ait été abattu ?

● Même si on possède la plus formidable armada du Monde, peut-on espérer un futur paisible quand près des deux tiers de l'humanité, confinés dans la misère, n'ont plus rien à perdre, sauf la vie qui est devenue un fardeau ?

● Souvent, aux simples citoyens, on demande de ne pas oublier les leçons de l'Histoire... Histoire qui, soit dit on passant, a plus qu'une soixantaine d'années et dont l'enseignement majeur est le suivant : quand on ne veut pas partager un minimum, on finit par tout perdre...

● Pendant ce temps là, les troupes de l'Alliance du Nord, constituées de mal élevés qui n'obéissaient pas à l'Oncle Sam, bousculaient sérieusement les Talibans.

● Pendant ce temps là aussi, l'OMC conférait dans un émirat doré pour signer un accord quasi colonial donnant un prix au Monde, comme s'il ne s'était rien passé... Ah ! Messieurs qu'on nomme grands, comme chantait un certain Boris Vian...

L'Iconoclaste du Village

Comité de Rédaction :

Bernard Charpenet - Jean-Marie Dupont - Arlette Gobert - Mariola Koperski - Jean Lalou - Pierre Piquepaille

LE SPECTACLE VA CONTINUER

Après dix huit mois de travail, l'Avag-Théâtre a donné trois représentations de "Victor ou les enfants au pouvoir" de Roger Vitrac, à la MPT de Courdimanche, au mois de novembre dernier.

Pour ceux qui regrettent de n'avoir pu assister à ce spectacle de qualité, tout n'est pas perdu : trois nouvelles représentations seront données à l'Espace Jacques Tati, à Orsay les vendredi 1er et samedi 2 février à 20h 30 ainsi que le dimanche 3 à 16 h.

Réservations au 01 69 82 97 86.



LE MYSTÈRE DE LA COMMUNICATION

LES FAITS : Le gendarme a marché sur la queue du chat et le chat l'a mordu.

COMPTE RENDU DU CHEF A L'ADJUDANT : Le gendarme a marché sur la queue du chat et le chat l'a mordu. Conclusion : le gendarme souffre et il ne peut plus marcher.

RAPPORT DE L'ADJUDANT A L'ADJUDANT-CHEF : Cet idiot de gendarme a marché sur la queue d'un brave chat, le chat l'a mordu et il a eu raison. Le gendarme souffre. C'est bien fait pour ses pieds. Il ne peut plus marcher. C'est une bonne raison pour le foutre dedans.

8

RAPPORT DE L'ADJUDANT-CHEF AU CAPITAINE : D'après l'adjudant nous avons un gendarme qui est idiot et qui souffre des pieds après avoir marché sur la queue d'un brave chat qui l'avait mordu. D'après l'adjudant c'est le chat qui a raison. Nous partageons l'opinion

de l'adjudant car même si on est mordu, ce n'est pas une raison de marcher sur la queue des autres. Nous envisageons de mettre le gendarme dedans.

RAPPORT DU CAPITAINE AU COMMANDANT : D'après l'adjudant-chef, l'adjudant est devenu idiot car un de ses gendarmes ne peut plus marcher suite à une altercation avec un chat. L'adjudant-chef indique que c'est le chat qui a raison puisque le gendarme a bravé le chat en lui mordant la queue. L'adjudant-chef veut mettre le gendarme dedans. A la réflexion, cette décision pourrait déboucher sur un procès et ce serait folie dans le contexte actuel. La meilleure solution consiste à mettre l'adjudant dedans.

RAPPORT DU COMMANDANT AU COLONEL : L'adjudant-chef est devenu fou car son adjudant a écrasé la queue d'un gendarme qui

avait mordu son chat. L'adjudant prétend que c'est le chat qui a raison. De toute évidence cet adjudant est idiot et le capitaine envisage de le mettre dedans. Toutefois l'expérience a prouvé que les idiots n'ont jamais entravé la bonne marche du service. C'est pourquoi nous pensons qu'il serait préférable de nous séparer de l'adjudant-chef.

RAPPORT DU COLONEL AU GÉNÉRAL : Le commandant me signale qu'un chat est à l'origine des troubles graves au sein du service. Les adjudants deviennent de plus en plus idiots. Ils se mordent la queue en marchant et veulent avoir raison des adjudants-chefs qui sont devenus fous. Le capitaine a écrasé un gendarme et le commandant, traumatisé, prétend que seul les idiots sont capables de maintenir la bonne marche du service. Nous envisageons de le mettre à la retraite anticipée.

Lety la Joyeuse

FAIRE ZAZEN AUX ULIS

Faire zazen, c'est rester assis en silence, immobile, dans une posture la plus stable possible, en se concentrant sur la respiration. Cette simple attitude, physique et mentale, va développer une vigilance dans l'observation neutre des pensées. Vu le manque d'activité (aucun mouvement, rien à méditer), le mental peut se laisser entraîner à vagabonder sur des préoccupations personnelles, des jugements, ressasser des obsessions... Le travail de l'attention est de se détacher de ces pensées multiples pour revenir sans cesse, tranquillement, au point fixe : observation de la stabilité de la posture et de la respiration. Tout "décollage" de l'attention engendre inmanquablement une réaction physique : accélération de la respiration et affaissement de la posture. En concentrant ainsi l'attention, le mental se calme

de lui-même, automatiquement et naturellement.

Le but du zazen est d'unifier constamment le corps et l'esprit, d'éviter la dispersion perpétuelle de celui-ci. Souvent, en effet, nous faisons plusieurs choses à la fois. Nous avons une conversation avec quelqu'un, et nous pensons à autre chose. Nous mangeons en écoutant le poste, ou en regardant la télévision, ou en lisant, parfois tout en même temps !! Nous sommes rarement dans le présent. Or le présent seul est la vie. Ni le passé disparu, ni le futur pas encore né, ne sont la vraie vie. Notre vie est une suite de présents successifs : l'habitons-nous en vérité ?

Le zen n'est donc pas une religion, impliquant une croyance en un ou plusieurs dieux, mais une méthode de découverte

de soi-même et des autres, par le respect et l'attention au présent, à l'ici et maintenant. Une longue tradition basée sur l'enseignement de maîtres successifs, d'abord aux Indes, puis en Chine, et enfin au Japon, permet à chacun de s'enrichir de leur expérience.

L'Association Zen des Ulis fait partie de l'Association Zen Internationale (siège à Paris, 175 rue de Tolbiac) fondée par Maître Taisen Deshimaru.

Elle se réunit pour un zazen chaque mardi soir de 20h30 à 22h30, dans le LCR de La Vaucoleur. Chacun est invité à faire connaissance avec le zazen. L'accueil se fait à 20h30. A 20h45, la porte est fermée pour respecter le silence du lieu.

Michèle Montagioni

ABSENCE D'ÉLECTION DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

La plupart des parents d'élèves comprennent les raisons de la grève administrative des directeurs d'écoles. Ceux-ci, lassés de n'être pas entendus, et pour que l'on parle vraiment de leur problème, ont décidé de ne pas organiser les élections des représentants de parents aux Conseils d'école. En revanche, l'annulation de ces élections fait "bondir" les représentants des fédérations de parents d'élèves. Le problème est : avec cette annulation les

fédérations ont elles encore une raison d'être. Était-ce le but recherché ?

Les directeurs conscients de ce manque ont décidé de faire des réunions de concertation avec les parents dans chaque école. Mais qui sera invité ? Comment faire remonter les problèmes de chaque école et par quel intermédiaire ? Cela peut rapidement devenir n'importe quoi et sûrement pas un exemple de représentation démocratique !

Des courriers ont été envoyés à l'inspection d'Académie pour qu'une date soit prévue pour de futures élections. Le ministère de l'éducation nationale propose des dates.

Dernière minute : le 6 décembre, réunion des représentants Fcpe et Peep ; nous apprenons que les directeurs grévistes refusent toujours l'organisation des élections. Affaire à suivre.....

*Bernard Charpenet PEEP
Bernard Mathiau FCPE*

Liberté - Egalité - Fraternité (suite)

selon Jean-Louis Galasso

LIBERTE ET JUSTICE

C'est aussi et particulièrement un état d'esprit "sans frontière" qui donne à chacun toutes les chances : De créer et réussir son cadre de vie ou son entreprise.

De s'exprimer et réaliser ses désirs.

Dans un cadre juridique minimal basé sur la JUSTICE et non des textes de lois incompréhensibles, inapplicables ou inappliqués parce que obsolètes.

La liberté ne peut s'accommoder que de lois simples et basiques, logiques et compréhensibles, faciles à respecter, qui tiennent compte de l'évolution des mentalités, des techniques et technologies et surtout qui respectent le droit fondamental de tout être humain de décider de son avenir.

DEVANT LA LOI IL Y A TOI, IL Y A MOI ...

Il y a toi le politique, le fonctionnaire qui fait les textes et les fait appliquer et moi, le citoyen qui doit s'y plier sans avoir participé aux décisions.

Il y a toi, le même politique ou fonctionnaire qui, utilisant les privilèges que tu t'arroges (parce que tu détiens un pouvoir si mince soit il, ou en utilisant les subtilités et les imprécisions, voire les contradictions, des textes que tu as établis), passe outre ces textes de lois et moi simple citoyen qui ne peut que subir les contraintes que tu inventes.

Il y a toi, le nanti, l'homme ou la femme médiatique qui peut obtenir l'appui d'avocats efficaces et il y a moi le citoyen lambda qui souvent doit se contenter d'une défense allégée.

L'état français n'est pas un état de justice mais un état de droit, à l'inverse de ce qui existe dans la plupart des pays anglo-saxons.

EGALITE ET TRAVAIL:

Les luttes syndicales ont permis des progrès sociaux : congés, temps de travail hebdomadaire, retraites, assurances maladie et accidents sont le fruits de nombreuses années de batailles.

En est-on parvenu à l'égalité inscrite dans la devise de notre pays ?

Loin de là.

La dernière loi importante, celle sur les 35 heures ne s'applique pas de la même façon à tous. Cette loi a encore augmenté les disparités et les écarts de

traitement entre les différentes catégories sociales et les branches d'activités :

Certains bénéficient réellement de la loi, d'autres - les plus nombreux, et souvent SMICARTS - n'en retirent que des difficultés supplémentaires.

Actuellement un jeune entre réellement dans la vie active à 27 ans en moyenne.

Les salaires de la fonction publique sont à peu près identiques à ceux du privé.

S'il est entré dans le privé, il lui faudra donc attendre 67 ans pour partir en retraite, alors que son copain entré dans le secteur public pourra partir à 62 ans avec, de surcroît une indemnité de retraite supérieure de 40 %.

Il y a ainsi de trop nombreux cas de disparité.

TOUT N'EST PAS POURRI !

Le tableau n'est pas très beau, certes mais nous ne vivons pas sous un régime de dictature et malgré ses imperfections, la République Française est encore un espace de liberté que nous pouvons - que dis-je - que nous devons utiliser.

La loi, la volonté de quelques militants de toutes origines, les organisations mises en place quelquefois bien avant la République, nous offrent de larges plages d'expressions et d'actions qui nous permettent d'influencer les décisions politiques donc notre avenir.

Sachons faire revivre notre belle devise française.

CITOYEN ULISSIEN, REDRESSE-TOI !

La mairie est le théâtre où se joue pour nous le pouvoir politique local.

De nombreuses associations et organisations existent sur la commune. Elles permettent l'échange des idées entre membres et sont souvent un relais pour les faire connaître à nos élus.

Actuellement plusieurs projets importants ont été lancés par les élus.

Ces projets vont peut être complètement bouleverser notre manière de vivre aux Ullis., en l'améliorant ou en accentuant les difficultés actuelles.

Il serait dommage qu'une petite équipe de fonctionnaires et d'élus décide à notre place de notre avenir alors que la loi et la commune nous donnent les moyens de participer et d'exprimer nos avis.

A TOUS LES PARENTS D'ÉLÈVES

Nous sommes quelques mamans qui s'inquiètent de la montée de l'agressivité des enfants dans les cours de récréation.

C'est à nous, parents, d'agir vite en nous mettant d'accord pour changer les choses et apprendre à nos enfants qu'il est plus intéressant, dans une cour, de jouer ou de discuter plutôt que de se bagarrer.

Généralement, les enfants n'osent pas parler de ces brutalités ; c'est donc à nous, à vous, parents, psychologues, directeurs d'écoles, que s'adresse cet appel.

Quand quelque chose va mal, on a trop pris l'habitude de penser que c'est une fatalité et qu'on ne peut rien y changer. Ne pas laisser un enfant isolé, à l'écart des autres, mais lui tendre la main, c'est commencer à changer le Monde. Ne laissons pas s'échapper le droit de chacun à être aidé, à être aimé : une parole, une pensée, un sourire suffisent parfois.

Nous, parents, avons le devoir de réagir contre la violence ; bien souvent, un enfant manquant d'amour ou d'amitié usera de la violence pour prouver qu'il existe. Unissons-nous pour aider les enfants en difficulté.

Faisons en sorte que Noël se passe pour tous dans la sécurité et dans la joie.

Je tiens à remercier les deux directeurs des Avelines, la psychologue et les maîtresses qui m'ont conseillée et aidée dans ce combat que j'entreprends.

Renseignements : comité de rédaction du Phare.

Brigitte A.

HOLA ! PAS SI VITE !

Si le style de l'article de J-L Galasso (Liberté - Egalité - Fraternité) publié page 12 du numéro 13 du Phare, plus que direct et sans langue de bois, est particulièrement salubre parce qu'il fait gigoter les neurones dans le but de ne pas se faire raconter n'importe quoi par n'importe qui, il n'en reste pas moins que son paragraphe sur la vitesse au volant appelle la controverse ; et comme le Phare est fait pour ça...

Limitier la vitesse serait une atteinte à la liberté... Ce raisonnement ressemble fort à celui, aux Etats-Unis, de ceux qui militent pour la libre détention d'armes : c'est dangereux, et alors ? Si j'en ai envie ?

Il est vrai que l'Etat, n'étant pas à une hypocrisie près, n'imposera jamais que les moteurs soient "bridés" ; s'il le faisait, il y a tant d'axes de recherches pour l'amélioration des véhicules (consommation, fiabilité, confort...) que cela ne nuirait en rien à la liberté d'inventer.

Et pour finir, on est bien obligé de parler de ce qui cause beaucoup d'accidents mortels : le sentiment d'invulnérabilité qu'on s'accorde lorsqu'on conduit un véhicule muni des derniers équipements ; le "bonhomme" reste le même, avec ses défauts, ses erreurs de conduite, ses moments de distraction... Jamais l'ABS, ni un "airbag" ou autre équipement "de sécurité" n'ont réussi à enlever de la trajectoire un arbre, ou pire, la voiture qui vient en face, ou pire encore, le cycliste ou le piéton.

Et puis, on pourrait ajouter : la survitesse, pour quoi faire ? Sans être un illustre mathématicien, on sait qu'on mettra une heure pour parcourir 130 km à 130 km/h ; à 150 km/h, les 130 km seront parcourus en 52 minutes ; est-ce si important ?

D. Vondill

INFO ! DERNIÈRE MINUTE !

Le 1^{er} décembre, les professeurs, élèves et parents du **lycée de l'Essouriau** bloquent la circulation, portent des banderoles et distribuent des tracts. Motifs : demande de suppression des salles de classe installées dans des préfabriqués et remplacement par des bâtiments en dur, et plus d'installations couvertes pour le sport.

Les goûts et les saveurs

Le Phare, lieu d'échange et de convivialité vous propose de découvrir une nouvelle rubrique dans laquelle vous trouverez les recettes culinaires d'ici et d'ailleurs. Depuis des siècles, ce que les paysans ont semé et récolté ou cueilli dans la nature, se trouve tout naturellement à la base des recettes de la cuisine traditionnelle faisant partie de la culture de chacun de nous.

Il nous semble donc tout naturel de les faire découvrir et partager. De quoi nous faire venir l'eau à la bouche !

Barszcz czerwony (Bortsch aux betteraves rouges)

400 g de betteraves rouges crues
50 g de cèpes séchés (facultatif)
1.5 l de bouillon de légumes et de viande avec os
125 g de crème fraîche
1 gousse d'ail
1 citron
sel, poivre
1 feuille de laurier
5 grains de poivre blanc



Mettre les champignons à tremper la veille dans l'eau. Eplucher les betteraves, les couper en tranches fines. Les mettre à cuire dans le bouillon avec les champignons et l'eau de trempage. Ajouter le laurier, le poivre, une pincée de sucre, du sel. Porter à ébullition et laisser bouillir une heure environ. Ajouter le jus de citron et l'ail écrasé ; bien remuer et passer à la passoire pour ne conserver que le bouillon. Lier avec la crème fraîche. Servir avec des pierojski ou des petits raviolis à la viande.

Makowiec (gâteau roulé aux grains de pavot)

Pâte :
500 g de farine
100 g de beurre
120 g de sucre
50 g de levure de boulanger
2 jaunes d'œufs + 2 œufs
1/4 litre de lait
matière grasse pour le moule

Garniture :
300 g de graines de pavot
200 g de sucre
2 blancs d'œufs
50 g de margarine
30 g de raisins secs
huile d'amande
vanille
zeste de citron



Facultatif en plus :
50 g de zeste d'orange, 50 g de noix ou d'amandes pilées et 4 cuillères de miel (dans ce cas, réduire la dose de sucre de

moitié).

Préparation de la pâte :

Mélanger 1/3 de la farine, la moitié du lait, une cuillère de sucre et la levure. Ce mélange doit avoir une consistance crémeuse. Couvrir et laisser reposer dans un endroit chaud (le temps de préparer la garniture).

Mélanger les jaunes d'œufs, le sucre, les restants de farine et de lait, une pincée de sel et incorporer au mélange précédent. Pétrir jusqu'à ce que la pâte ne soit plus collante et que des "bulles" se forment à la surface. Ajouter le beurre fondu et pétrir encore un court moment. Couvrir et laisser lever dans un endroit chaud.

Préparation de la garniture :

Rincer et égoutter les graines de pavot, les ébouillanter et maintenir sur le feu 30 min (les graines doivent s'écraser sous les doigts); bien égoutter et broyer finement; remettre sur le feu dans la margarine pour

10/15 min en ajoutant tous les ingrédients en finissant par les deux blancs d'œufs battus en neige. Faire tiédir.

Cuisson :

Quand la pâte aura doublé de volume, former les gâteaux : avec environ 300 g de pâte faire un rectangle de 30 x 24 cm et étaler 300 g de garniture. Rouler serré dans le sens 25 cm (pour obtenir un rouleau de 30 cm). Mettre dans des moules à cake ou sur le plat à four et laisser reposer.

Quand l'ensemble aura levé, badigeonner avec un œuf entier battu en omelette et mettre à four moyen pendant 50 min. Après cuisson et refroidissement, glacer au sucre glace.

A vous de découvrir de quelle région ou pays il s'agit...

Babouchka